

L'Université Lumière Lyon 2 condamne fermement les propos d'un enseignant-chercheur sur un réseau social

23 novembre 2025

L'université Lumière Lyon 2 a pris connaissance, avec consternation, d'un post Facebook de notre collègue Julien Théry, professeur d'histoire médiévale, dressant une liste de vingt personnes désignées comme des "*génocidaires à boycotter en toute circonstance*".

Nous condamnons avec la plus grande fermeté le contenu de cette publication, qui ne représente aucunement notre université ni les valeurs qu'elle défend et transmet. Tout en reconnaissant à ce collègue, qui n'exerce aucune fonction de représentation de notre établissement, un droit absolu d'expression à titre individuel et privé, nous n'en sommes pas moins très choqués par un procédé dont nous nous désolidarisons complètement.

Nous déterminerons dans les meilleurs délais les mesures qui s'imposent.